



fonds haïtien pour la
biodiversité

APPEL A PROJETS

(509) 4481 - 5005 
info@biodiversite.ht 
www.biodiversite.ht 

1 INTRODUCTION

Le Fonds Haïtien pour la Biodiversité (FHB) est une initiative nationale, engagée dans la préservation de l'exceptionnelle biodiversité d'Haïti. Notre mission transcende la simple protection de la nature; elle embrasse une réponse proactive aux défis posés par le changement climatique et prône une exploitation responsable des ressources naturelles. Dans cette optique, le FHB est fier d'annoncer le lancement de deux programmes destinés à amplifier les initiatives nationales et locales. Ces programmes sont axés sur l'adaptation aux nouvelles réalités climatiques, la gestion efficace des aires protégées

Le Fonds Haïtien pour la Biodiversité (FHB) est un fonds fiduciaire créé afin de faciliter un mécanisme de financement durable pour la protection et la valorisation des ressources naturelles et des écosystèmes. Le FHB, a pour but de collecter, gérer, monétiser, canaliser et fournir des fonds pour l'accomplissement de la mission suivante :

«Soutenir la conservation de la biodiversité et le développement durable associé pour la population d'Haïti en fournissant un financement de la conservation à long terme . «

1.1 LES OBJECTIFS DU FHB SONT LES SUIVANTS :

1. Soutenir la conservation des zones protégées de ressources prioritaires pour la biodiversité naturelle ;
2. Renforcer les capacités des acteurs locaux en matière de préparation et d'exécution de programmes et projets de conservation de la biodiversité et du développement durable associé en Haïti ;
3. Supporter des activités de développement durable générant des bénéfices tangibles pour les communautés locales haïtiennes liées à la conservation de la biodiversité en Haïti ;
4. Développer des synergies entre les différents acteurs permettant de mobiliser les fonds nécessaires à la conservation de la biodiversité et au développement durable associé en Haïti ;
5. Soutenir la sensibilisation de la communauté sur les programmes de conservation de la biodiversité et d'éducation relative à l'environnement ;
6. Assurer la pérennité des ressources du FHB ;
7. Fournir des appuis financiers à des organisations qui contribuent à la mission du FHB à travers des projets liés à la conservation de la biodiversité ;
8. Entreprendre toute autre activité qui se rapporte à sa mission.

2 CONTEXTE

Le (FHB) entend lancer deux appels à projets visant la gestion des aires protégées et l'adaptation au changement climatique.

Les intéressés sont invités et encouragés à consulter notre programme de subvention sur notre site Web au www.biodiversite.ht

3 CRITERE D'ELIGIBILITE

Sont admissibles à participer et à présenter des projets dans le cadre de cet appel à projet :

- a) Organisations non gouvernementales (ONG)
- b) Organisations communautaires
- c) Agences gouvernementales qui présentent des projets spécifiques liés à la résilience des aires protégées et/ou zones de conservation biologique prioritaire aux changements climatiques
- d) Entreprises du secteur privé
- e) Universités et autres institutions académiques
- f) Organisations à caractère environnementale
- g) Coopératives
- h) Regroupements socio-professionnels

N.B : Avoir au moins cinq (5) années d'existence, sinon l'organisation doit être fiscalement parrainée par une autre organisation enregistrée depuis plus de cinq ans.

4 CRITERE D'ELIGIBILITE D'UN PROJET

Pour bénéficier d'un financement dans le cadre du FHB-SCA, les projets doivent répondre à plusieurs critères et contribuer au renforcement des capacités des organisations œuvrant dans le domaine de la biodiversité et de la gestion des aires protégées, spécifiquement dans les régions du Sud-Est et de la Grande Anse. Les projets doivent viser une gestion efficace et une protection renforcée des aires protégées en Haïti, alignés avec les objectifs stratégiques du FHB et les directives de l'ANAP. Les propositions peuvent être soumises par des organisations non gouvernementales (ONG), des organisations communautaires, des agences gouvernementales, des entreprises du secteur privé, des universités, des institutions académiques, des organisations environnementales, des coopératives et des regroupements socio-professionnels. Les organisations doivent justifier d'au moins cinq années d'existence, ou, si elles sont récentes, être parrainées fiscalement par une organisation plus ancienne enregistrée depuis plus de cinq ans.

Les projets doivent inclure une analyse des lacunes dans la représentativité de la biodiversité au sein du Système National d'Aires Protégées, et proposer des mesures correctives pour améliorer la couverture et l'efficacité du SNAP. Ils doivent aussi viser la création de nouvelles aires protégées marines et terrestres, augmentant la superficie des zones protégées en accord avec l'objectif 30X30, et définir et mettre en œuvre des standards de gestion efficaces pour les aires protégées, compatibles avec la Liste Verte de l'UICN.

La durée des projets ne doit pas dépasser 24 mois et le budget doit être compris entre 50 000 et 100 000 USD. Le financement sera structuré en tranches, avec des décaissements liés à la réalisation de jalons spécifiques et à la présentation de rapports d'avancement satisfaisants.

Les organisations candidates doivent démontrer leur capacité technique et leur expérience antérieure dans la mise en œuvre de projets similaires en termes de portée et de sujet. Les projets doivent inclure des stratégies pour engager activement les communautés locales et garantir leur participation, et respecter les normes de gestion financière avec des rapports financiers réguliers et des rapports d'avancement pour assurer la transparence et la bonne gestion des fonds. Les projets doivent aussi démontrer des partenariats efficaces avec des institutions ou organisations locales, intégrant les connaissances locales et les perspectives de genre.

Les bénéficiaires doivent fournir un rapport intermédiaire tous les six mois, détaillant l'état d'avancement du projet, les dépenses effectuées et les résultats préliminaires obtenus. À l'issue du projet, un rapport final est requis, offrant une évaluation exhaustive couvrant la réalisation des objectifs, l'impact global du projet, les enseignements tirés et des recommandations pour les initiatives futures. Les projets répondant à ces critères seront pris en considération pour le financement, permettant une gestion optimisée et durable des aires protégées en Haïti.

5 OBJECTIFS DES APPELS A PROJETS

5.1 AXE PROGRAMMATIQUE 1 : RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL

Les aires protégées d'Haïti doivent être gérées selon des standards internationaux afin de garantir la préservation optimale de la biodiversité. Dans cette optique, le Fonds Haïtien pour la Biodiversité (FHB) s'engage à soutenir de manière continue la mise en œuvre du Système National des Aires Protégées (SNAP) ainsi que la stratégie de l'Agence Nationale d'Aires Protégées (ANAP).

Pour atteindre ces objectifs, le FHB lance un appel à projets dans le cadre de l'Objectif Opérationnel (OP8). Nous invitons les organisations éligibles à soumettre des propositions visant à :

1. Analyser les lacunes dans la représentativité de la biodiversité au sein du Système National d'Aires Protégées.
2. Identifier et combler les déficits existants pour renforcer la gestion et la protection des aires protégées.
3. Répondre au défi 30X30 en identifiant et établissant de nouvelles aires protégées, augmentant ainsi la superficie des zones protégées et contribuant à la conservation de la biodiversité marine et terrestre.
4. Élaborer un standard de gestion compatible avec la Liste Verte de l'UICN, offrant des directives claires et mesurables pour la gestion des aires protégées.

Résultats attendus

1. Les actions stratégiques de l'ANAP seront identifiées pour une exécution sur une période de cinq ans, renforçant la gestion des aires protégées en Haïti.
2. Une analyse complète sera réalisée pour identifier les déficits dans la représentativité de la biodiversité et proposer des mesures correctives pour améliorer le SNAP.
3. Nouvelles aires protégées marines et terrestres seront identifiées en vue d'augmenter la superficie des zones protégées et contribuant à la conservation de la biodiversité.
4. Un standard de gestion sera élaboré guidant la mise en œuvre et offrant des directives claires et mesurables pour la gestion des aires protégées.

Les projets soumis doivent démontrer une approche innovante et durable pour répondre aux besoins identifiés, tout en alignant leurs objectifs avec ceux du FHB. Les organisations intéressées sont encouragées à proposer des solutions concrètes et mesurables qui contribueront à la conservation de la biodiversité en Haïti.

6 SOUMISSION DES PROJETS

Nous encourageons les candidats intéressés à soumettre leurs propositions de projets en respectant les directives fournies. Chaque soumission doit comporter une description exhaustive du projet, y compris les objectifs spécifiques, la méthodologie proposée, un budget détaillé, ainsi que les indicateurs de suivi et d'évaluation prévus.

Les candidats sont invités à soumettre leurs propositions exclusivement par voie électronique, en format PDF. Pour garantir une transmission efficace, veuillez-vous assurer que la taille totale du fichier PDF ne dépasse pas 10 Mo. Ce fichier unique doit regrouper tous les documents nécessaires à votre proposition, annexes incluses. Il est impératif de respecter scrupuleusement le format de soumission spécifié ; toute proposition ne répondant pas à ces critères ne sera pas prise en compte.

7 ÉVALUATION ET SUIVI

Les propositions seront soigneusement évaluées par une commission dédiée, en fonction des critères préalablement établis. Les projets retenus feront l'objet d'un suivi régulier afin de veiller à leur bonne exécution et à la réalisation des objectifs fixés, garantissant ainsi un impact significatif et durable dans la lutte contre les effets du changement climatique.

Les propositions seront évaluées selon les critères suivants :

1. Pertinence par rapport aux objectifs de l'appel à projets (20%)
2. Innovation et approche méthodologique (20%)
3. Impact potentiel sur la conservation de la biodiversité et la gestion des aires protégées
4. Capacité et expérience de l'équipe projet (15%)
5. Engagement communautaire et participatif (15%)
6. Durabilité et potentiel de réplication du projet (10%)

8 DEPENSES ELIGIBLES

Les principales dépenses éligibles sont celles relatives à :

- des frais de déplacements et d'administration,
- des frais de location de matériels et d'équipement nécessaires au projet;
- des frais d'acquisition de petits matériels;
- des frais de communication dépenses de formation, d'acquisition de matériels/équipement,
- frais de déplacement et d'administration

Tout autre coût direct liés à la réalisation du projet.

9 DOSSIER DE DEMANDE DE PROPOSITION/CRITERE DE SELECTION DES PROJETS

Les propositions se feront à l'adresse suivante : passation_marches@biodiversite.ht avant la date indiquée à la section 14 et seront adressées au Directeur Exécutif du FHB.

Pour la première étape, les organisations/associations prépareront une **Proposition** selon le modèle transmis à l'**Annexe 1**, fournissant des informations sur le(s) demandeur(s), une brève description des objectifs et activités proposées et un budget approximatif du projet.

9.1 LISTE DE CONTROLE POUR UNE PROPOSITION COMPLETE

Votre demande doit être accompagnée de tous les documents suivants :

- Critères de sélection remplis
- CV des personnes clés impliquées dans le projet
- Formulaire de déclaration du demandeur signé
- Documents légaux (patente quitus et autres)

Tout autre document visant à faciliter la compréhension du projet peut être joint, Des documents supplémentaires tels que des images, des cartes, des études de base ou des lettres de soutien ou d'approbation peuvent également être joints à la proposition de projet.

9.2 TOUTE CANDIDATURE AVEC UNE DOCUMENTATION INCOMPLETE SERA DISQUALIFIEE

La sélection des propositions et complètes suivra le processus suivant :

- a) Les propositions complètes éligibles seront soumises aux membres des Comités Scientifiques sélectionnés pour évaluation. Un rapport de ces évaluations avec des recommandations pour l'attribution du montant de subventions pour les propositions retenues sera établi.
- b) Une notification sera envoyée au bénéficiaire sur la décision du Conseil sur leur proposition. Lorsqu'une proposition reçoit une approbation conditionnelle qui requiert des ajustements comme condition préalable à l'approbation de la proposition, le soumissionnaire devra soumettre à nouveau un document de proposition de projet ajusté dans les délais fixés par le Conseil de Direction.

10 ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS ET CONDITION DE DECAISSEMENT

- a. Le bénéficiaire de la subvention du programme FHB utilise les fonds de cette subvention exclusivement pour exécuter le projet d'adaptation aux changements climatiques tel que défini dans le plan de travail de la proposition complète approuvée avec diligence et efficacité, et en conformité avec les normes et pratiques techniques, économiques, financières, managériales, ainsi que conformément aux dispositions des Politiques de Sauvegarde Environnementale et Sociale, de la Lutte contre la Corruption, du Genre et de l'Enfance du FHB qui sont applicables aux bénéficiaires des fonds du FHB et à ses sous contractant.
- b. De disposer ou d'ouvrir dans une institution financière (banque commerciale, institution de microfinance) un compte pour les besoins de transferts de fonds et d'assurer la réalisation du projet ;
- c. L'organisation doit être fiscalement parrainée par une autre organisation enregistrée depuis deux ans si l'organisation bénéficiaire n'a pas deux années d'existence ;
- d. Que le bénéficiaire comptabilise toutes les dépenses du projet séparément dans le système comptable approuvé par FHB et prépare des rapports financiers conformément aux normes approuvées par FHB pour le projet ;
- e. Que le bénéficiaire se procure des fournitures, travaux et services conformément aux documents relatifs à la Passation des Marchés et Approvisionnements qui seront fournis par le FHB; et que lesdites fournitures et lesdits travaux et services des prestataires de services servent exclusivement à l'exécution du projet, et à la réalisation des objectifs du projet ;
- f. Que le bénéficiaire permette aux donateurs du FHB-SCA (le Fonds Caraïbéen pour la Biodiversité (FCB) et la Banque Mondiale), sur requête du FHB d'inspecter les projets financés par le FHB, ses opérations, ainsi que tous les dossiers et documents pertinents, ainsi que l'inspection et la vérification des documents comptables (factures et pièces justificatives);
- g. Que le bénéficiaire s'engage à fournir au FHB toute information que le FCB ou la Banque Mondiale pourrait raisonnablement exiger au titre de ce qui précède ;
- h. Que pendant la durée du projet, le bénéficiaire est tenu d'informer immédiatement le FHB de tout changement dans les coordonnées de l'organisation et/ou des activités du projet ;
- i. Le bénéficiaire s'engage à demander au préalable une autorisation écrite du FHB avant de procéder au changement de plus de 5% dans une ligne budgétaire ;
- j. La non-soumission de rapports et autres documents requis, comme indiqué dans la section rapport

ci-dessous, dans les 6 semaines suivant les dates d'échéance prévues, entraînera la suspension immédiate du contrat ;

- k. Toute mauvaise gestion des fonds et/ou le non suivi des directives des normes à ne pas dépasser pour le changement entre ligne budgétaire de 5% découverts lors d'un examen financier entraînera la suspension immédiate du contrat et pourrait entraîner la résiliation immédiate du contrat ;
- l. Pour tout projet subventionné par le FHB les principes de Sauvegarde Environnementale et Sociale (SES) doivent être respectés.

11 DATES PRECISES ET ECHEANCES

Dates Clés de l'Appel à Projets :

Date de lancement de l'appel à projets	15/07/2024
Dernier délai pour la soumission des propositions	06/08/2024
Annnonce des propositions conceptuelles sélectionnées	20/08/2024
Annnonce des projets financés	10/09/2024
Date de début des projets sélectionnés	28/09/2024

12 EXIGENCES EN MATIERE DE RAPPORT

Les bénéficiaires sont tenus de fournir un rapport intermédiaire tous les six mois. Ce rapport doit détailler l'état d'avancement du projet, les dépenses effectuées jusqu'à ce point, ainsi que les résultats préliminaires obtenus. À l'issue du projet, un rapport final est également requis. Ce dernier devra offrir une évaluation exhaustive, couvrant la réalisation des objectifs fixés, l'impact global du projet, les enseignements tirés de l'expérience, et proposer des recommandations pour orienter les initiatives futures. Ces rapports sont essentiels pour assurer une transparence et une responsabilité tout au long du cycle du projet.

13 COORDONNEES POUR LES QUESTIONS

Pour toute question relative à cet appel à projets, veuillez-vous adresser à l'administration par courriel à passation_marches@biodiversite.ht ou par téléphone au (509) 4481-5005.

14 CLAUSE DE MODIFICATION

Le FHB se réserve le droit de modifier les termes de cet appel à projets à tout moment. Toutes les modifications seront communiquées via [méthode de communication] et mises à jour sur le site web du FHB.

ANNEXE 1 : GUIDE POUR L'ELABORATION DE LA PROPOSITION

INFORMATION SUR L'ORGANISATION

Statut et numéro d'enregistrement officiel

Nombre d'années d'existence

Mission de l'organisation

Nom de la personne ressource

Expérience pertinente de l'organisation du demandeur

Énumérez ci-dessous les projets antérieurs que votre organisation a déjà gérés (dans les cinq dernières années), en donnant la priorité aux projets les plus pertinents par rapport aux axes programmatiques du présent appel

Titre du projet	Objectifs	Début	Fin	Donateurs	Budget

INFORMATION SUR LE PROJET

Nom du projet

Aire géographique Département, commune, bassin versant, aire protégée, semi-protégée et/ou aires de grande diversité biologique. Si possible, donnez une estimation en hectares couverte par le projet. Dressez la liste des écosystèmes ciblés et des services qu'ils fournissent, et décrivez comment ces écosystèmes contribueraient au bien-être des communautés/populations concernées.

Contexte et justification du projet Expliquez quelles sont les principales vulnérabilités de l'aire sélectionnée du projet en ce qui concerne les risques et les effets du changement climatique sur la biodiversité. Justifiez la sélection de la zone du projet notamment les principaux risques climatiques auxquels il convient de réduire et les facteurs susceptibles d'accroître ou de perpétuer le problème. (maximum 200 mots)

Approche du projet Expliquez si le projet reproduit des activités et/ou est une suite à des activités antérieures, s'il y a des synergies avec d'autres actions dans le domaine dans le secteur.

Environnement favorable à l'adoption du FHB

Expliquez comment le projet vise à contribuer à la création d'un environnement favorable à l'adoption du FHB pour lutter contre les effets du changement climatique sur le site du projet.

LOGIQUE D'INTERVENTION DU PROJET

But Définissez ce que vous cherchez à accomplir par ce projet.

Objectifs Énoncés de stratégies décrivant comment le but sera atteint. Ex Sensibilisation, formation spécifique, développement d'un plan de gestion.

Impacts Principaux effets attendus de l'intervention du projet / bénéfiques du projet.

Groupe cible et bénéficiaires Détaillez le groupe cible et les bénéficiaires du projet. Le groupe cible est composé d'individus ou d'acteurs institutionnels avec lesquels le projet a l'intention de travailler et qu'il souhaite atteindre grâce à ses activités ou à ses résultats. Ils peuvent être bénéficiaires en même temps s'ils profitent des effets escomptés du projet. Il peut également arriver que le groupe cible ne soit pas le bénéficiaire des impacts.

Résultats attendus Principaux produits des activités du projet.

Activités principales Que fera-t-on pour obtenir les résultats ?

Personnels-clés du projet

Présentez les CV des personnels-clés qui participeront à la mise en œuvre du projet, en indiquant leur nom, leur titre complet, leurs antécédents et un résumé de leur rôle dans le projet. (100 mots par membre du personnel)

DESCRIPTION DE LA STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE

Comment le projet contribue-t-il aux objectifs de l'appel à propositions Reportez-vous aux objectifs de l'appel à propositions pour votre réponse.

Décrivez comment le projet implique les parties prenantes à la réalisation du projet.

Décrivez les facteurs de succès et les facteurs de risques pouvant favoriser ou compromettre le projet.

Est-ce que l'organisation et/ou les communautés impliquées apportent une contribution financière et/ou en nature ?

Comment comptez-vous pérenniser les activités du projet ?

BUDGET ESTIMÉ DU PROJET (donnez les catégories principales comme l'exemple ci-dessous)

Montant du budget			
CATÉGORIES PRINCIPALES DU BUDGET	Total demandé	FHB	Contrepartie (si applicable)
Frais du personnel			
Consultants/contrats	-		
Voyage	-		-
Ateliers et formations	-		
Autres coûts directs	-		-
Suivi-Évaluation	-		-
Frais d'audit et comptabilité	-	-	-
Budget total	0 US	0 US	0 US

Réf Notes

DÉTAIL DE LA MISE EN ŒUVRE

Décrivez les partenariat(s) clés avec lesquels l'organisation ou la communauté mettra en œuvre le projet (s'il y a lieu).

Joignez un bref résumé du CV du responsable de l'organisation et du projet.

Donnez un bref résumé des activités précédentes de l'organisation.

Fournissez une liste des membres du comité de gestion de l'organisation.

Format Standardisé de Présentation des CVs

Informations Personnelles

Nom complet

Téléphone

Email

Profil de l'institution

Un court paragraphe résumant l'expérience professionnelle, les compétences clés et les objectifs professionnels.

Exemple :

Fort(e) de [nombre d'années] années d'expérience dans le domaine de [votre domaine d'expertise], je me suis spécialisé(e) en [mentionner des spécialisations spécifiques]. Ma carrière m'a permis de développer une expertise approfondie en [mentionner des compétences ou domaines clés], renforcée par une participation active à [mentionner des projets ou des réalisations notables]. Passionné(e) par [mentionner un aspect lié au domaine ou à l'appel à projet], mon objectif professionnel est de contribuer à [mentionner l'objectif en lien avec l'appel à projet], en appliquant mes compétences en [mentionner des compétences pertinentes pour l'appel à projet] et en promouvant [mentionner des valeurs ou des pratiques importantes pour l'appel à projet]. Mon engagement envers [mentionner un aspect lié au domaine ou à l'appel à projet] et ma capacité à [mentionner une compétence ou une qualité clé] font de moi un candidat idéal pour contribuer significativement aux objectifs de votre projet.

Expérience Professionnelle

Lister par ordre chronologique inverse

	Début		Fin		Nb Mois
	Mois	année	Mois	Année	
Dates d'emploi					
Nom de l'organisation					
Titre du poste					
Brève description des responsabilités					
Principales réalisations					

Formation

Lister par ordre chronologique inverse

	Début		Fin		Nb Mois
	Mois	année	Mois	Année	
Dates d'obtention					
Nom de l'institution					
Diplôme obtenu					
Spécialisation					

Compétences Spécifiques

Détailler seulement les compétences spécifiques pertinentes pour le projet, telles que compétences techniques, en gestion de projet, etc.

Projets Pertinents

(Lister, le cas échéant, les projets pertinents sur lesquels le soumissionnaire a travaillé, en lien avec l'appel à projets.)

Nom du projet

Période

Rôle dans le projet

Brève description du projet

Impact/Résultat

Instructions pour les Soumissionnaires

Utilisez le format standardisé ci-dessus pour la présentation de chaque CV.

Assurez-vous que les informations fournies sont claires, précises et pertinentes par rapport aux exigences de l'appel à projets.

Les CVs doivent être soumis en format PDF, avec une longueur maximale de [nombre de pages spécifié] pages par CV.

Incluez toute certification ou reconnaissance professionnelle pertinente en annexe.

ANNEXE 2 : DECLARATION DU DEMANDEUR

Le demandeur, représenté par le soussigné, qui est le signataire autorisé du demandeur, dans le cadre du présent appel à propositions, déclare par la présente que :

- les informations données sont vraies et correctes au moment de la soumission ;
- le demandeur dispose d'une capacité financière suffisante pour mener à bien l'action ou le programme de travail proposé ;
- le demandeur certifie les statuts juridiques du demandeur tels qu'ils figurent dans la demande ;
- le demandeur est éligible conformément aux critères énoncés dans le programme de subvention du FHB s'engage à respecter les principes de bonnes pratiques de partenariat ;
- le demandeur est directement responsable de la préparation, de la gestion et de la mise en œuvre de l'action et n'agit pas en tant qu'intermédiaire ;
- si la subvention est accordée, le demandeur accepte les conditions contractuelles énoncées dans la convention de subvention du FHB.

Le candidat est pleinement conscient de l'obligation d'informer sans délai l'Administration du FHB si cette même demande est soumise à une autre institution.

Signature : _____

Date : _____

ANNEXE 3 : MANDAT DU CO-DEMANDEUR

(À remplir sur le papier à en-tête de l'organisation pour chaque organisation partenaire)

Le codemandeur autorise le demandeur <insérer le nom de l'organisation chef de file du demandeur> à soumettre en son nom le présent formulaire de demande et à signer l'accord standard de subvention avec le FHB ainsi qu'à être représenté par le demandeur pour toutes les questions relatives à ce contrat de subvention.

J'ai lu et approuvé le contenu de la proposition soumise au FHB. Je m'engage à respecter les principes de bonnes pratiques de partenariat.

(Signature)

Nom :
Poste :
Date :